

# Dur dur les Soins à Domicile !

## Épisode 1 !

16/08/2022



## Bonjour le Monde !

Parcours du combattant pour une demande de toilette non-médicale à domicile aux services sociaux.

### Étape 1:

**Appel** à la permanence régionale de la **mutuelle** pour savoir comment obtenir ce service remboursé à 100% comme indiqué dans la magnifique brochure listant vos avantages !

**Réponse:** Je fournis nom et adresse de la personne et on me dit qu'il faut contacter le service Aide & Soins à Domicile; je reçois un numéro d'appel sur Bruxelles...

## Étape 2:

### **Appel** au service **Aide & Soins à Domicile**

Réponse: si ce n'est que 2x par semaine, il n'y a pas assez d'infirmières et nous devons limiter le service aux personnes alitées !

Il faut contacter le service Aide Familiale, voulez-vous que je vous transfère ?

Oui, merci.

Les agents sont occupés et j'ai la place 2, puis-je vous placer dans la file d'attente ?

Oui, merci.

Dites bien qu'il s'agit d'une toilette non-médicale...

**Contact** avec le service **Aide Familiale**, ce service est remboursé 5€ par soin (c'est déjà plus le même)

**Réponse:** mais monsieur, ici c'est le service pour les 19 communes de Bruxelles, nous n'allons pas en Brabant Wallon !

Il faut contacter la Croix Jaune et Blanche via leurs site Internet où un numéro de contact devrait être disponible

Bien, je vais essayer ça ...

Attendez, je vais regarder moi-même... Je reçois un numéro sur Nivelles pour la Croix Jaune et Blanche et un 0800 pour les Petites Fées Bleues

Pause midi, ça ne sert à rien d'essayer de téléphoner => patience

Petite visite sur le site Internet des Petites Fées Bleues, connues dans la région, où je vois que le service est facturé 15€/heure ce qui représente 10€ à charge du « patient » par toilette et donc 80€ par mois en comptant 2 toilettes par semaine ce qui ne va pas être simple à payer avec une pension minimum...

Petite visite sur le site Internet de la Croix Jaune et Blanche et il est en flamand ! Un clic sur « FR » me donne 1 page en français et « trek te plan » !

Recherche Internet et je tombe sur le site Aide & Soins à Domicile pour le Brabant Wallon où je vois que le numéro que j'ai reçu n'est pas le bon => je corrige mes tablettes en espérant avoir épargné une étape à ce récit.

Ici le tarif dépend de la situation financière et est établi par une assistante sociale entre 0.87€ et 7.81€ éventuellement majoré de 10% pour couvrir une partie des

frais de déplacement ce qui semble déjà un peu plus faisable.

J'attends 14h pour pouvoir appeler les 2 numéros suivant en espérant, qui sait, une réponse utile ...

### **Étape 3:**

**Appel** au service **Aide Familiale** pour le Brabant Wallon et ... personne n'a décroché...

### **Étape 4:**

**Envoi** d'un mail au service **Aide Familiale** pour le Brabant Wallon; il est indiqué sur le site qu'un mail envoyé à cette adresse est transmis à l'assistante sociale responsable...

Je n'ai pas appelé les Petites Fées Bleues...

Wait & See donc !

J'espère que l'épisode 2 sera le dénouement mais rien n'est moins sûr ! Je vous tiens au jus !

**Li P'ti Fouineu vous salue bien !**